

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. : restreinte
23 mars 2021
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
80^e réunion**

**Actualisation des opérations du HCR en Asie et dans le
Pacifique**

A. Aperçu de la situation

Le HCR reste déterminé à rechercher des solutions pour les populations déplacées de force ou apatrides en Asie et dans le Pacifique, malgré des défis persistants, des discriminations, et maintenant la pandémie de COVID-19. En 2021, l'Organisation cherche à faire en sorte que les 9,2 millions de personnes relevant de sa compétence dans la région soient incluses dans la réponse visant à lutter contre les répercussions profondes de la pandémie. Il est essentiel à cet égard de mobiliser la solidarité internationale et de fournir un appui régional ciblé en faveur des réfugiés et des communautés touchées, tout en poursuivant des approches globales des solutions, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

Mi-2020, la région Asie-Pacifique comptait 4,2 millions de réfugiés, 3,3 millions de déplacés internes et plus de 200 000 demandeurs d'asile et rapatriés, dont beaucoup étaient aussi des réfugiés ou des déplacés internes. Environ trois-quarts des personnes relevant de la compétence du HCR dans la région venaient d'Afghanistan ou du Myanmar.

Réponse à la pandémie de COVID-19

En Asie et dans le Pacifique, la pandémie de COVID-19 a amplifié la nécessité de faire en sorte que les personnes relevant de la compétence du HCR soient incluses dans les systèmes nationaux. La plupart des pays ont rapidement intégré les réfugiés et les demandeurs d'asile dans leurs actions de santé publique, tout en travaillant avec l'Organisation à des mesures de prévention et à l'égalité d'accès au dépistage et au traitement. Le HCR a également plaidé pour que les gouvernements incluent des personnes déplacées dans les plans de vaccination nationaux, et l'Australie, le Bangladesh, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, la Malaisie, le Népal, le Pakistan et l'Ouzbékistan ont déjà indiqué qu'ils allaient mettre cela en œuvre. Malgré ces efforts, la pandémie a exacerbé l'exclusion dont faisaient déjà l'objet les réfugiés dans d'autres domaines, notamment en matière d'éducation, de moyens de subsistance et de protection sociale.

Dans une région où la majorité des pays ne sont pas parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, les vastes restrictions de mouvement et les lourdes conséquences socio-économiques de la COVID-19 ont exposé les réfugiés et les demandeurs d'asile à des risques de protection et à des vulnérabilités qui resteront probablement élevés en 2021. Nous citerons notamment les discours haineux et xénophobes, l'accès limité à l'asile, les renvois en mer, les mesures de détention plus rigoureuses, l'intensification de la violence domestique, les problèmes de protection de l'enfant et les problèmes de santé mentale.

Bien que les confinements se soient traduits par une diminution de la présence physique, le HCR, ses partenaires et les personnes relevant de sa compétence ont adapté leurs moyens de répondre aux besoins de protection. Pour maintenir l'accès à l'asile et aux services de protection essentiels, les opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique ont adopté des outils de gestion à distance pour la sensibilisation de la communauté, l'enregistrement, la détermination du statut et le traitement de la réinstallation. En 2020, avec l'appui et la formation du HCR et de ses partenaires, les réfugiés ont dirigé des actions de protection basées sur la communauté dans la région, faisant office de répondants en première ligne –

non seulement dans le contexte de la COVID-19, mais aussi pour tenter de résoudre les problèmes de protection plus larges et préparer leur communauté aux catastrophes naturelles.

Avec ses partenaires, le HCR a étendu son assistance en espèces pour les réfugiés les plus vulnérables afin qu'ils puissent faire face au ralentissement économique dû à la pandémie, bien que les financements aient été insuffisants pour répondre aux besoins essentiels. En 2020, les dépenses au titre des interventions en espèces dans la région ont atteint de 25 à 27 millions de dollars E.-U. environ, soit une augmentation de plus de 60 % par rapport à 2019. Au Pakistan, les interventions en espèces du HCR ont eu des effets particulièrement importants, profitant à quelque 50 000 familles vulnérables.

Le HCR a reçu 53 millions de dollars E.-U. pour sa réponse à la pandémie de COVID-19 en Asie et dans le Pacifique en 2020. En 2021, les besoins liés à la COVID-19 sont estimés à 45 millions de dollars E.-U.

Pacte mondial sur les réfugiés

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, organisé en 2019, 114 engagements à promouvoir les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés ont été pris par des États et autres entités dans la région Asie-Pacifique. Depuis, malgré les problèmes et les retards liés à la pandémie de COVID-19, des progrès ont été accomplis dans les domaines de l'emploi et des moyens d'existence, de la protection et des solutions. Au cours du second semestre 2020 par exemple, le HCR a soutenu l'organisation d'un forum d'entreprises visant à faciliter l'emploi des réfugiés, l'organisation d'une conférence sur les femmes et la paix, et l'apport d'une assistance juridique aux organisations de réfugiés. En 2021, le HCR cherchera à tirer parti de l'ensemble des engagements du Forum mondial sur les réfugiés, à poursuivre la recherche de solutions globales, à étendre sa base d'éléments concrets par une collecte et une analyse plus rigoureuses et plus systématiques des données, et à élargir son réseau de partenaires.

Situation en Afghanistan

Malgré l'escalade de la violence en Afghanistan, le lancement de négociations de paix entre Afghans est l'occasion d'avancer lentement vers la paix et la stabilité, ce qui pourrait ouvrir la voie au rapatriement volontaire de réfugiés. Les solutions au déplacement pour les réfugiés afghans se sont également reflétées dans les engagements pris par la communauté internationale lors d'une conférence des donateurs organisée en novembre 2020. Formé en 2020, le Groupe restreint de la Plateforme d'appui à la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans compte 13 membres : l'Allemagne, le Danemark, les États-Unis d'Amérique, le Japon, le Qatar, la République de Corée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suisse et la Turquie, ainsi que la Banque asiatique de développement, l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Sous la présidence de l'Union européenne, le Groupe restreint entend créer un élan en 2021 visant à mobiliser de nouveaux partenariats et à galvaniser l'appui en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans.

Dans le cadre du partage des responsabilités de la Stratégie de solutions, le Gouvernement afghan a accepté de doubler le nombre de zones de retour et de réintégration prioritaires (PARR), les faisant passer de 20 à 40. En 2020, plus de 90 000 rapatriés, déplacés internes et membres de la communauté dans ces régions ont été assistés par le HCR et ses partenaires. Le HCR travaillera avec le gouvernement afin que les investissements dans les zones prioritaires soient pleinement conformes aux résultats de la conférence des donateurs de 2020 et correspondent totalement aux priorités de développement de l'Afghanistan telles qu'elles sont énoncées dans le Cadre national II pour la paix et le développement en Afghanistan pour la période 2021-2025, le prochain Programme de priorité nationale sur la réintégration, et le Cadre de partenariat de l'Afghanistan.

Dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, qui abritent à elles deux 2,2 millions de réfugiés afghans enregistrés, le HCR cherche à soutenir les politiques inclusives des deux gouvernements en orientant les investissements vers les systèmes nationaux d'apport de services publics par des actions visant à fournir des documents aux réfugiés. En République islamique d'Iran, le gouvernement a lancé l'opération de ré-enregistrement pour les réfugiés afghans, appelée Amayesh XV, en juillet 2020. Il étudie également des moyens d'aider le

Gouvernement afghan à vérifier l'identité de tous les ressortissants afghans se trouvant en République islamique d'Iran afin qu'ils puissent recevoir une carte d'identité afghane électronique et demander un passeport afghan. Au Pakistan, le gouvernement et le HCR prévoient de lancer l'opération de vérification des informations et de renouvellement des documents (DRIVE, pour *Document Renewal and Information Verification Exercise*) en 2021 pour vérifier l'identité de la population réfugiée afghane enregistrée, fournir à tous les réfugiés enregistrés de nouvelles cartes biométriques, et mettre à jour et enrichir la base de données sur les réfugiés. Ces actions contribueront à permettre l'apport d'une protection et d'une assistance plus efficaces au Pakistan, et des investissements plus ciblés dans les solutions pour faciliter le retour et la réintégration durables dans les zones prioritaires en Afghanistan.

Situation au Myanmar

En 2021, le HCR cherche à mettre en œuvre des approches globales et régionales des solutions pour les 1,1 million de réfugiés du Myanmar (dont la grande majorité sont des Rohingya originaires de l'État de Rakhine), les efforts visant à améliorer les conditions dans l'État de Rakhine. Malgré la prise de contrôle militaire au Myanmar le 1^{er} février 2021, le HCR s'attache toujours à créer des conditions propices au rapatriement volontaire des réfugiés dans l'État de Rakhine. Dans le cadre d'un mémorandum d'accord tripartite conclu en 2018 entre le Gouvernement du Myanmar, le HCR et le PNUD, des projets fondés sur la communauté qui élargissent l'accès à l'éducation, aux moyens d'existence et aux soins de santé continuent à être exécutés. Certains d'entre eux, ainsi que ceux visant à améliorer les perspectives de rapatriement prévues par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ont été retardés en 2020 à cause à la fois de la pandémie de COVID-19 et de l'intensification du conflit armé entre l'armée du Myanmar et celle de l'Arakan. Le conflit a déplacé plus de 106 000 personnes dans les États de Rakhine et de Chin depuis la fin 2018.

Le HCR continuera à rechercher l'appui régional et international pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative sur l'État de Rakhine, en particulier la levée des restrictions discriminatoires à la liberté de circulation et les voies d'accès véritables à la nationalité birmane pour les quelque 600 000 Rohingya qui se trouvent toujours dans l'État de Rakhine, et pour près d'un million de réfugiés Rohingya vivant au Bangladesh et dans d'autres pays de la région.

En dehors du Myanmar, le HCR a continué à diriger les efforts visant à protéger et à assister les réfugiés rohingya dans toute la région. Les organisations humanitaires ont travaillé étroitement avec le Gouvernement du Bangladesh tout au long de l'année 2020 afin de mettre en œuvre avec succès les mesures d'atténuation de la COVID-19 visant à empêcher la propagation du virus parmi les 866 000 réfugiés rohingya du Bangladesh, tout en appuyant la réponse à la pandémie en faveur des communautés locales. Quelque 79 000 robinets pour le lavage des mains ont été installés dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar, et des centaines de femmes appartenant aux communautés tant de réfugiés que d'accueil ont fabriqué plus d'un demi-million de masques. En 2021, le HCR et ses partenaires du Bangladesh s'emploieront à mettre en œuvre des initiatives importantes qui ont été retardées à cause des restrictions liées à la COVID-19, comme un programme pilote visant à présenter le programme du Myanmar aux étudiants réfugiés. Les Nations Unies continueront à demander l'autorisation de se rendre à Bhasan Char, où le gouvernement a relocalisé quelque 10 000 réfugiés depuis Cox's Bazar, pour évaluer leurs besoins de protection, ainsi que la sécurité et la fiabilité des installations.

Les donateurs ont continué à soutenir fortement la situation au Myanmar en 2020, en particulier par des engagements pris dans le cadre du Plan d'action pour la réponse humanitaire en faveur des Rohingya en 2020 au Bangladesh et lors de la Conférence sur le maintien de l'appui à la réponse en faveur des réfugiés rohingya, qui s'est tenue en octobre 2020. Mais le simple maintien du statut quo humanitaire pour les réfugiés rohingya ne suffit pas. La situation se prolongeant, une série de problèmes sont apparus dans les pays d'accueil, notamment des problèmes de sécurité du Bangladesh, la détention accrue des réfugiés en Malaisie et le refus de plusieurs États de secourir et de débarquer un nombre grandissant de Rohingya qui entreprennent un périple dangereux en mer. Pour remédier à ces problèmes de protection et à d'autres problèmes, le HCR œuvrera à obtenir un soutien plus

large de la région et de la communauté internationale en 2021, afin de permettre l'apport de solutions et de renforcer la résilience des réfugiés rohingya en offrant des possibilités d'éducation et des moyens d'existence.

B. Progrès et défis pour atteindre les priorités stratégiques globales

Préserver l'accès à la protection et à l'asile

L'accès au territoire et aux systèmes d'asile reste problématique en Asie et dans le Pacifique, où seuls 20 des 45 pays et territoires ont adhéré à la Convention de 1951. Dans une région où de nombreux demandeurs d'asile cherchent à gagner un territoire par voie aérienne, les restrictions de voyage liées à la COVID-19 ont réduit cette possibilité.

Lorsque des personnes recherchent l'asile et l'accès à un territoire par voie maritime en 2020, comme ce fut le cas pour 2400 réfugiés rohingya selon les estimations, l'absence de mécanismes de débarquement régionaux prévisibles et équitables a fait que des embarcations sont restées bloquées en mer plusieurs mois et a conduit à des abus répétés commis par les passeurs et les trafiquants, et à la perte de 2000 vies humaines. La persistance des besoins non satisfaits dans les pays de départ devrait provoquer davantage de mouvements de Rohingya en 2021. Avec les États et dans le cadre de forums régionaux tels que l'ASEAN et le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée, le HCR continuera à plaider pour le partage des responsabilités en matière de sauvetage et de débarquement, et pour la mise en place de voies d'admission sûres et légales pour les réfugiés, afin de diminuer le nombre de voyages périlleux en mer.

Dans l'intervalle, le HCR mettra à profit les progrès accomplis en 2020 en direction de l'élaboration de systèmes d'asile nationaux dans la région. En Thaïlande, la réglementation établissant un mécanisme national de vérification est entrée en vigueur en juin 2020. Bien que sa mise en œuvre ait été retardée, en partie à cause de la pandémie de COVID-19, le HCR a fourni un appui technique et au renforcement des capacités à ses homologues gouvernementaux concernant les normes internationales de détermination du statut de réfugié et de protection.

En 2021, le HCR continuera à renforcer la délivrance de documents aux réfugiés, qui garantissent leurs droits, y compris à un séjour légal, et étendent leur inclusion dans les systèmes nationaux, à la fois lorsqu'ils sont en exil et à leur retour dans leur pays. L'opération Amayesh XV menée en République islamique d'Iran a élargi les critères d'éligibilité au renouvellement des documents d'identité aux réfugiés afghans qui n'avaient pas pu participer aux quatre sessions d'enregistrement antérieures, offrant l'occasion unique aux anciens détenteurs de la carte Amayesh de retrouver leur statut. Pour la première fois depuis 10 ans, les membres de la famille de titulaires de la carte Amayesh dépourvus de documents pourront eux aussi participer au processus Amayesh. En attendant, le HCR et la nouvelle initiative DRIVE du Gouvernement pakistanais, non seulement permettront de vérifier l'identité des réfugiés afghans se trouvant au Pakistan, mais joueront un rôle essentiel pour structurer les interventions du programme au Pakistan. En Afghanistan, elle servira aussi de base aux investissements dans les zones de retour et de réintégration prioritaires, dans le contexte du lien entre action humanitaire et développement, et permettra un retour et une réintégration durables. Ailleurs dans la région, le HCR travaille avec le Gouvernement malais à l'organisation de l'enregistrement conjoint des demandeurs d'asile, parallèlement à des discussions sur l'octroi aux réfugiés du droit de travailler dans certains secteurs. L'Organisation fournit aussi un soutien technique au Bangladesh et au Myanmar, afin d'améliorer l'intégrité et l'efficacité de la vérification de l'ancienne résidence des réfugiés rohingya au Myanmar.

Dans toute la région, les opérations du HCR ont mis en place des plans d'actions visant à prévenir les risques d'exploitation sexuelle et de violence sexiste et à y répondre, en particulier au Bangladesh, en Malaisie, au Pakistan et au Sri Lanka. Une série de formations et d'enquêtes menées auprès du personnel du HCR ont permis de définir des stratégies de lutte contre la violence sexiste et de protection de l'enfant pour 2021. L'engagement de la communauté est un élément essentiel de ces stratégies, les problèmes liés à la COVID-19

conduisant le HCR à s'appuyer sur les réfugiés pour fournir des services essentiels à leur propre communauté et à leur donner les moyens de le faire. Le HCR tirera profit de ces efforts en 2021. Au Bangladesh, en Inde, en Malaisie et en Thaïlande, l'appui technique et matériel fourni par le HCR aux organisations fondées sur la communauté, allié à une augmentation du nombre de femmes réfugiées travaillant comme volontaires pour des actions de proximité, a renforcé les réseaux communautaires et l'appui aux membres vulnérables de la communauté, en particulier les femmes et les filles. Une application appelée « myUNHCR », qui permet aux réfugiés d'actualiser à distance les informations relatives à leurs besoins de protection, est en cours d'expérimentation.

Trouver des solutions pour les situations prolongées

La pandémie de COVID-19 a non seulement exacerbé les vulnérabilités des personnes relevant de la compétence du HCR mais a aussi mis un coup d'arrêt aux possibilités limitées de solutions qui existaient en Asie et dans le Pacifique. Les restrictions ont entravé l'identification et le traitement des cas de réinstallation ainsi que les départs ; ont temporairement suspendu le rapatriement volontaire facilité vers l'Afghanistan, le Myanmar et le Sri Lanka ; et, dans certains cas, ont déclenché des retours prématurés ou des mouvements secondaires, en raison des difficultés rencontrées par les personnes dans leur pays d'accueil. Au cours des six premiers mois de 2020, le HCR a facilité le retour volontaire de 662 réfugiés, dont 436 en Afghanistan et 210 au Sri Lanka, contre 4031 au cours des six premiers mois de 2019. Néanmoins, les modalités de traitement à distance mises en place par le HCR ont permis à certains réfugiés de la région d'avoir accès à des solutions dans un pays tiers en 2020, dont plus de 3000 personnes qui sont parties pour la réinstallation, et permettront un traitement plus efficace des solutions en 2021 et au-delà. Les actions de plaidoyer menées par le HCR en 2020 ont continué à créer une dynamique en vue de l'ouverture de voies d'admission complémentaires en Asie et dans le Pacifique. Les voies d'admission complémentaires sont un élément important de la solidarité régionale, car les réductions de places de réinstallation prévues dans certains pays de la région sont plus nombreuses que les engagements à les augmenter pris par d'autres pays.

En 2021, le HCR cherche à ouvrir de nouvelles voies d'admission pour les personnes relevant de sa compétence dans la région ; à reprendre le rapatriement volontaire facilité (en particulier pour les réfugiés se trouvant dans des situations prolongées dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, ainsi qu'en Thaïlande) ; et à promouvoir des approches globales des solutions dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés. Outre les approches globales en faveur des réfugiés afghans et des Rohingya déplacés et apatrides du Myanmar, le HCR s'attachera à mettre en œuvre une stratégie multi-solutions pour les 93 000 réfugiés du Myanmar qui se trouvent toujours dans des camps en Thaïlande. Il travaillera également avec les Gouvernements indiens et sri-lankais en vue de parvenir à une résolution digne et durable de la situation des réfugiés sri-lankais en Inde.

Assurer la protection et trouver des solutions pour les déplacés internes

Face aux situations actives de déplacement interne liées aux conflits en Afghanistan, au Myanmar et aux Philippines, le HCR cherchera en 2021 à créer des synergies entre les opérations en faveur des déplacés internes dans la région, afin de renforcer son action au niveau opérationnel et sa position de chef de file de groupe sectoriel pour soutenir les stratégies de protection et de solutions reposant sur des données, conformément à la « *Policy on UNHCR's engagement in situations of internal displacement* », de 2019.

En Afghanistan, la population déplacée à l'intérieur a augmenté de plus de 380 000 personnes en 2020 pour atteindre 4,8 millions, avec une hausse exponentielle des besoins en raison de la violence accrue et de la situation sanitaire mondiale. Considérant que 18,4 millions de personnes parmi la population générale, y compris les personnes déplacées, devraient avoir des besoins humanitaires en 2021, le HCR adopte une approche par zones, conformément à sa mobilisation d'investissements dans les zones de retour et de réintégration prioritaires. L'Organisation continue à renforcer les mécanismes de protection reposant sur la communauté dans les communautés déplacées et dirige les réponses interorganisations en matière de protection et d'abris pour les personnes déplacées.

Au Myanmar, le UNHCR participe aux actions plus larges menées par les Nations Unies pour soutenir la mise en œuvre de la « Stratégie nationale de réinstallation des déplacés internes et de fermeture des camps de déplacés internes » de 2019, en particulier dans les régions où des solutions peuvent être atteintes à court terme pour les déplacés internes, comme dans l'État Kachin et le nord de l'État Shan, où 104 000 personnes sont toujours déplacées à l'intérieur. Le HCR cherchera aussi à aider plus de déplacés internes rohingya de l'État de Rakhine, qui ont été déplacés en 2017, à rentrer dans leur lieu d'origine. Dans le même temps, l'Organisation poursuivra ses efforts de plaidoyer visant à mettre fin au déplacement interne, qui dure à présent depuis huit ans, de 130 000 personnes, principalement des Rohingyas, dans le centre de l'État de Rakhine. Le HCR coordonne et distribue l'assistance humanitaire pour les 106 000 déplacés internes supplémentaires dans les États de Rakhine et de Chin depuis fin 2018.

Aux Philippines, le HCR a nationalisé son bureau dans le cadre de son désengagement responsable de la direction du groupe sectoriel de la protection à Mindanao et est en train de transférer ses responsabilités aux acteurs nationaux, conformément à la politique de 2019. En 2021, le HCR continuera à organiser des formations régulières pour les fonctionnaires locaux et à fournir un appui technique concernant la législation relative aux déplacés internes actuellement à l'étude aux niveaux national et régional. En attendant le transfert complet des responsabilités aux acteurs nationaux en 2022, le HCR continuera à diriger les réponses de protection en faveur des 274 000 personnes déplacées à l'intérieur à Mindanao. En coordination avec le gouvernement et d'autres partenaires, le HCR a distribué en 2020 des articles de secours essentiels à plus de 60 900 personnes et a mis en place quelque 40 projets à impact rapide, qui ont favorisé l'autonomie et amélioré les conditions de protection de 104 000 personnes.

Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

Outre les efforts visant à protéger le plus grand groupe d'apatrides dans la région – les 1,6 million de Rohingyas auxquels le Myanmar refuse la nationalité – le HCR s'emploie à réduire et à prévenir l'apatridie dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

Depuis le lancement de la campagne du HCR #J'appartiens visant à mettre fin à l'apatridie en 2014, l'Asie centrale a fait des progrès importants. Les problèmes de nationalité de quelque 80 000 personnes selon les estimations ont été résolus et tous les États d'Asie centrale se sont engagés à assurer l'enregistrement universel des naissances et à mettre en place des garanties contre l'apatridie des enfants. En 2020, le Kirghizistan est devenu le premier État de la région à éradiquer totalement l'apatridie sur son territoire, tandis qu'en Ouzbékistan, une nouvelle loi sur la citoyenneté accorde la nationalité aux résidents apatrides enregistrés, quelque 20 000 devant obtenir la nationalité en 2021 selon les estimations. Plus de 7400 apatrides ont obtenu la citoyenneté en Ouzbékistan et plus de 2500 au Turkménistan en 2020. Au Kazakhstan, les procédures de détermination de l'apatridie ont été approuvées.

Ailleurs dans la région, un amendement à la loi sur la nationalité de la République islamique d'Iran adopté en 2020 permet aux enfants de mère iranienne et de père étranger d'obtenir la nationalité iranienne. En Thaïlande, à l'issue des réformes des lois sur la nationalité et l'enregistrement des faits d'état civil, et de l'adoption d'une stratégie progressive d'octroi de la nationalité pour lutter contre l'apatridie, plus de 100 000 apatrides ont acquis la nationalité thaïlandaise depuis 2008. Les Philippines ont instauré un Comité spécial sur la naturalisation pour faciliter le traitement des dossiers des réfugiés et des apatrides, tandis que les ONG partenaires en Malaisie tentent d'obtenir l'égalité entre les sexes en matière de nationalité.

En 2021, le HCR continuera à coopérer avec les institutions régionales – comme la Commission sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants de l'ASEAN, le Bureau régional d'appui au Processus de Bali et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique – afin de renforcer les processus d'enregistrement des naissances et d'octroi de documents d'état civil. Les efforts visant à concrétiser les 29 engagements pris par les États de la région lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie de 2019, qui s'est déroulé lors de la soixante-dixième session du Comité exécutif, seront aussi soutenus.

C. Information financière

Le budget initial 2020 de la région Asie-Pacifique approuvé par le Comité exécutif était de 777 millions de dollars E.-U. Les augmentations décidées pendant l'année, y compris pour répondre aux besoins liés à la pandémie de COVID-19, ont porté le budget final à 808,2 millions de dollars E.-U., qui étaient financés à 58 %. Le programme en faveur des réfugiés a représenté 77 % de l'ensemble des besoins de la région, et la sous-région de l'Asie du Sud-Est a reçu la part la plus importante du budget, soit 53 %.

Le Comité exécutif a approuvé un budget 2021 de 755 millions de dollars E.-U. pour l'Asie et le Pacifique mais les besoins supplémentaires liés à la COVID-19 ont porté le budget total à 800,6 millions de dollars E.-U. En février, le budget 2021 était financé à 11 %, après la prise en compte de l'allocation indicative des contributions non affectées et affectées.
